

## Maladie de Lyme

État de situation	<p>Pour la région sociosanitaire de l'Estrie, le nombre de cas déclarés à la Santé publique est passé de 28 en 2014 à 75 en 2016, puis à <b>91 en 2018</b>. La plupart des cas proviennent des territoires de la Haute-Yamaska et la Pommeraiie.</p> <p>Au Québec, les régions plus à risque sont les suivantes : une grande partie de la Montérégie, le nord et l'ouest de l'Estrie, le sud-ouest de la Mauricie-et-Centre-du-Québec et le sud-ouest de l'Outaouais. La majorité des cas acquis au Québec auraient contracté la maladie lors d'activités extérieures pratiquées en Estrie et en Montérégie. Parmi les cas déclarés, 16% des cas étaient acquis au Québec en 2011 alors qu'en 2018 cette proportion s'élevait à 93%. <b>Voir <a href="#">zones à risque d'acquisition de la maladie – carte de l'INSPQ</a>.</b></p>
Transmission	<p>La maladie de Lyme (ML) est causée par la bactérie <i>Borrelia burgdorferi</i> et se transmet par la piqûre de tique <i>Ixodes scapularis</i>. Une piqûre de tique n'est pas synonyme de ML. Généralement, la tique doit rester en place plus de 24 heures pour qu'il y ait un risque de transmission. Ce risque augmente avec la durée de la piqûre et est plus élevé après 72 heures; de là, l'importance de retirer les tiques de la peau le plus rapidement possible.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition</li> <li>• Stades de la maladie</li> <li>• Généralités</li> <li>• Aide-mémoire</li> <li>• Manifestations cliniques</li> <li>• Risque d'exposition aux tiques</li> <li>• Examen clinique</li> <li>• indications de la Sérologie</li> </ul>	<p>Consulter Guide de l'INESSS, <a href="#">OUTIL D'AIDE AU DIAGNOSTIC</a>. Maladie de Lyme aux stades localisé et disséminés.</p> <p><a href="#">Feuille de suivi Personne piquée</a> par une tique ou qui a reçu un diagnostic de maladie de Lyme</p> <p>Lien INESSS <a href="https://www.inesss.qc.ca/nc/publications/publications/publication/diagnostic-et-traitement-de-la-maladie-de-lyme.html">https://www.inesss.qc.ca/nc/publications/publications/publication/diagnostic-et-traitement-de-la-maladie-de-lyme.html</a></p>
Traitement	<p><a href="#">Guides d'usage optimal en antibiothérapie</a> (adulte et enfant) et téléchargement</p> <p><b>Adulte :</b> GUO - <a href="#">Maladie de Lyme chez l'adulte</a></p> <p><b>Enfant :</b> GUO - <a href="#">Maladie de Lyme chez l'enfant</a></p>
Prophylaxie post-exposition (PPE)	<p><a href="#">OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION</a> Prophylaxie post-exposition en prévention de la ML</p> <p><a href="#">Outil clinique Dialogue avec votre patient</a> concernant les options à discuter</p> <p><a href="#">Feuille de suivi Personne piquée</a> par une tique ou qui a reçu un diagnostic de maladie de Lyme</p>
Interprétation d'un rapport de sérologie	<p><a href="#">Algorithme de sérodiagnostic de la maladie de Lyme</a> (produit par l'Estrie - mise à jour 2019)</p>
Déclaration MADO	<p>Faire parvenir le formulaire de signalement (section <i>Thématiques</i>   onglet <i>Maladie de Lyme</i>) : <a href="#">Formulaire de signalement</a> à la Direction de santé publique de l'Estrie par télécopieur au numéro 819 564-5435, ou par courriel à l'adresse <a href="mailto:dspmadohci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca">dspmadohci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca</a>.</p> <p>Comme l'infection par la maladie de Lyme peut être transmissible par le sang ou les organes, il est recommandé de recueillir les informations sur les dons de sang pour les 8 semaines qui précèdent les symptômes et sur les dons de tissus ou d'organes pour les 31 jours qui précèdent les symptômes.</p>
Retrait et analyse de la tique	<p><b>Méthode pour retirer la tique :</b> <a href="http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/retrait-de-la-tique-en-cas-de-piqure/">http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/retrait-de-la-tique-en-cas-de-piqure/</a></p> <p>L'analyse de la tique prélevée sur un patient n'a pas d'influence sur l'intervention clinique. Cette analyse n'est utile qu'à des fins de surveillance épidémiologique, particulièrement lorsque la tique provient d'une municipalité considérée non endémique pour la ML. La tique doit être placée dans un contenant rigide sans autre support. À noter que depuis 2018, le résultat de détection des agents pathogènes n'est plus transmis au prescripteur.</p> <p>Pour l'analyse de la tique, utilisez le formulaire d'identification d'une tique (section <i>Thématiques</i>   onglet <i>Maladie de Lyme</i>) : <a href="#">Formulaire d'identification d'une tique</a></p>